

JLB/NT/V/COMITE

**OBJET : convocation réunion  
du Comité syndical.**

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les  
Membres du Comité syndical

La Plagne Tarentaise, le **04 SEP. 2024**

Mesdames, Messieurs,

Considérant votre qualité de membres du Comité syndical, je vous invite à participer à la réunion plénière qui aura lieu :

**Le 10 septembre 2024 à 18h00**

*Au SIGP - Salle 2 bâtiment Les Provagnes à Mâcot - LA PLAGNE TARENTEISE*

**Préambules :**

- **De 16h00 à 16h30** : intervention de M. Franck Capuçon, chargé de mission HABITAT : présentation de la digitalisation de la Maison des propriétaires.
- **De 16h30 à 17h45** : intervention de l'OTGP pour la présentation de la demande de subvention 2025 et échanges avec les élus.
- **De 17h45 à 18h00** : CAO permanente.

**ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL**

- Désignation du secrétaire de séance.
- Ouverture de la séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du Comité syndical du 31 juillet 2024.
- Relevé des décisions.

## **FINANCES**

1. Décision modificative n° 1 au budget annexe Eau et Assainissement du SIGP.

## **PATRIMOINE**

2. Tour de glace de Champagny : avenant au marché de travaux Lot 1 métallerie.
3. Bâtiment Les Provagnes : attribution du marché service pour le ménage des locaux.

## **HABITAT**

4. Marché pour la digitalisation de la Maison des propriétaires.

## **INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES**

- o Dossiers en cours.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-Luc BOCH

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE  
B.P. 69  
73211 AIME CEDEX

# POUVOIR

Je soussigné(e), ....., donne pouvoir à M .....  
....., membre du Comité syndical pour me  
représenter pour tous les votes et décisions à prendre lors de la réunion qui aura  
lieu le (mention manuscrite) :

A ..... , le

⇒ BON POUR POUVOIR (mention manuscrite) :

Signature

\*\*\*\*\*

Pour mémoire, les statuts du SIGP prévoient :

## « Article 7 : Les membres

*Les communes sont représentées comme suit au sein du Comité syndical :*

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| ➤ AIME-LA-PLAGNE :       | 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. |
| ➤ CHAMPAGNY EN VANOISE : | 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.   |
| ➤ LA PLAGNE TARENTOISE : | 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. |

*En cas d'empêchement des délégués titulaires, les délégués suppléants sont appelés à siéger avec voix délibérative. »*

⇒ Nous remercions donc les titulaires de bien vouloir organiser leur suppléance en cas d'absence à cette séance.